

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Séance du 14 juin 2013

Le quatorze juin deux mille treize, à quinze heures dix, le conseil d'administration de l'Agence régionale du Centre pour le livre, l'image et la culture numérique s'est tenu à Issoudun dans les locaux de Ciclic, sur convocation de Madame Carole CANETTE, présidente de l'agence, en date du 15 mai 2013.

PRESENTS :

Le Conseil régional du Centre :

Madame Carole CANETTE ; Monsieur Jean-Michel BODIN ; Madame Christine FAUQUET

L'Etat :

Monsieur Jean-Pierre BOUGUIER ; Monsieur Luc NOBLET

Les personnalités qualifiées :

Madame Emmanuelle DUNAND ; Monsieur Claude CADET ; Monsieur Stéphane DORE

Les représentants du personnel :

Monsieur Philippe LEROY

ONT DONNE LEUR POUVOIR :

Madame Karine GLOANEC-MAURIN ; Monsieur Yann BOURSEGUIN ; Madame Josette PHILIPPE ; Madame Christine DIACON ; Madame Claire LAMBOLEY ; Madame Anne-Françoise BLOT ; Madame Fanny BARROT

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA SEANCE :

Monsieur Emmanuel PORCHER, directeur général délégué Culture et Sports à la Région Centre ; Monsieur Yohann NIVOLLET, chargé de mission livre et cinéma à la direction de la culture de la Région Centre ; Madame Chantal BAUDE, assistante de Monsieur Jean-Pierre BOUGUIER, conseiller livre à la DRAC Centre ; Monsieur Olivier MENEUX, directeur de Ciclic ; Madame Annaïck LE RU, directrice administrative et financière de Ciclic ; Madame Marie LAURENT, chargée de mission affaires générales à Ciclic.

Le quorum étant atteint, le conseil d'administration peut valablement délibérer.

- Présents : 8

- Votants : 14 (dont sept pouvoirs)

DISPOSITIF DE TITULARISATION

Délibération 14-2013

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment L 1431-1 et suivants ainsi que R.1431-1 et suivants ;

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

Vu la loi N°2002-6 du 4 janvier 2002 relative à la création d'établissements publics de coopération culturelle ;

.../...

Vu l'arrêté du Préfet d'Indre-et-Loire du 17 août 2005 portant création de l'établissement public de coopération culturelle « Agence régionale du Centre pour le cinéma et l'audiovisuel » ;

Vu l'arrêté du Préfet d'Indre-et-Loire du 21 décembre 2011 portant modification des statuts de l'établissement public de coopération culturelle « Agence régionale du Centre pour le cinéma et l'audiovisuel » ;

Vu les statuts de l'agence régionale du Centre pour le livre, l'image et la culture numérique ;

Vu la loi n°2012-347 du 12 mars 2012 relative à l'accès à l'emploi titulaire et à l'amélioration des conditions d'emploi des agents contractuels dans la fonction publique, à la lutte contre les discriminations et portant diverses propositions relatives à la fonction publique ;

Vu le décret n°2012-1293 du 22 novembre 2012 pris pour application du chapitre II du titre Ier de la loi susvisée du 12 mars 2012.

Délibère

La loi n° 2012-347 du 12 mars 2012 a mis en place un dispositif de résorption de l'emploi précaire s'appliquant du 13 mars 2012 au 12 mars 2016, permettant à certains agents contractuels d'accéder à l'emploi titulaire par voies de sélections professionnelles, de concours réservés et de recrutements réservés sans concours.

Dans ce cadre, les collectivités doivent recenser les agents susceptibles de bénéficier du dispositif et établir un programme pluriannuel d'accès à l'emploi titulaire. Ce programme détermine notamment, en fonction des besoins de la collectivité et des objectifs de la gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences, les cadres d'emplois ouverts aux recrutements réservés, le nombre d'emplois ouverts à chacun de ces recrutements et leur répartition entre les sessions successives de recrutement.

.../...

Emplois ouverts aux commissions de sélection professionnelle

Grade et fonctions	Nombre d'agents éligibles	Nombre de postes ouverts (jusqu'au 12 mars 2016)				Total des postes ouverts
		2013	2014	2015	2016	
Directrice Administrative et Financière (Attaché territorial)	1		1			1
Responsable pôle cinéma et audiovisuel (Attaché territorial)	1		1			1
Responsable pôle éducation (Attaché territorial)	1		1			1
Chargé de mission édition pédagogique (Attaché territorial)	1		1			1
Responsable pôle exploitation (Attaché territorial)	1		1			1
Responsable pôle livre (Attaché territorial)	1		1			1
Responsable pôle Mille Lecture d'Hiver (Attaché territorial)	1		1			1
Responsable pôle numérique, information et développement territorial (Attaché territorial)	1		1			1
Coordinatrice accueil de tournages (Rédacteur territorial)	1		1			1
Coordinatrice enseignement supérieur (Rédacteur territorial)	1		1			1
Coordinatrice diffusion (Rédacteur territorial)	1		1			1
Coordinatrice média social et réseau professionnel (Rédacteur principal de 2 ^{ème} classe)	1		1			1
Coordinateur technique des archives (Technicien principal de 2 ^{ème} classe)	1		1			1
Documentaliste (Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques principal de 2 ^{ème} classe)	1		1			1
Coordinateur édition (Technicien principal de 2 ^{ème} classe)	1		1			1
Coordinateur multimédia (Technicien principal de 2 ^{ème} classe)	1		1			1
Chargée d'étude et d'information (Rédacteur principal de 2 ^{ème} classe)	1		1			1

Coordinatrice comptabilité (Rédacteur territorial)	1		1			1
Assistante administrative (Adjoint administratif de 1 ^{ère} classe)	1		1			1
Régisseur projectionniste (Agent de maîtrise)	2		2			1
Nombre total de postes par année	21		21			21

Emplois réservés sans concours :

Grade	Nombre d'agents éligibles	Nombre de postes ouverts (jusqu'au 12 mars 2016)				Total des postes ouverts
		2013	2014	2015	2016	
Adjoint administratif 2 ^e classe	1	1				1
Adjoint technique 2 ^e classe	0					0
Adjoint d'animation 2 ^e classe	0					0
Adjoint du patrimoine 2 ^e classe	0					0
Agent social 2 ^e classe	0					0
Nombre total de postes par année	1	1				1

Décide à l'unanimité des membres présents ou représentés

- d'adopter le programme pluriannuel d'accès à l'emploi titulaire de l'agence régionale du Centre pour le livre, l'image et la culture numérique ;
- d'autoriser le directeur à signer la convention d'organisation des commissions des sélections professionnelles proposée par le Centre de Gestion d'Indre-et-Loire ;
- d'autoriser le directeur à prendre toutes les mesures utiles à la mise en œuvre de ce programme.

Votants : 14

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits

Pour expédition conforme,
Le Directeur de l'agence régionale du Centre pour le cinéma et l'audiovisuel

Olivier MENEUX

